

LA DISPARITION DES SOURDS ?

Benoît Virole

ères | *Empan*

2011/3 - n° 83
pages 14 à 17

ISSN 1152-3336

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-empan-2011-3-page-14.htm>

Pour citer cet article :

Virole Benoît , « La disparition des Sourds ? » ,
Empan, 2011/3 n° 83, p. 14-17. DOI : 10.3917/empa.083.0014

Distribution électronique Cairn.info pour ères.

© ères. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Benoît Virole,
docteur en psychologie,
docteur en sciences du langage,
3 square Roland-Garros,
Paris 75020.
benoit.virole@wanadoo.fr
www.benoitvirole.com

1. Le titre de ce texte doit rester accompagné d'un point d'interrogation et nous ne souhaitons pas qu'il disparaisse lors de citations éventuelles. Sur le plan typographique, nous utilisons aussi un caractère majuscule au terme de « Sourd », suivant une norme, critiquable à certains égards, utile pour distinguer les Sourds en tant que membres de la communauté linguistique utilisant la langue des signes de ceux atteints de surdit  mais dont la langue premi re est le fran ais oral. Cette marque distinctive ne connote aucun jugement de valeur. Son d faut est d'instituer une d marcation rigide entre les sourds utilisant la langue des signes et les sourds oralis s qui ne correspond pas toujours   la r alit .

La disparition des Sourds ?

Beno t Virole

La disparition des Sourds est-elle une interrogation l gitime ou est-ce un fantasme agit  par des militants de la « cause sourde » pour mettre en alerte sur la situation de leur communaut ¹ ? R sumons en premier lieu les donn es de fait : il existe une communaut  linguistique de sujets utilisant la langue des signes. Il est exact d'attribuer   cette communaut  linguistique une r f rence   une culture commune, la culture sourde, dans la mesure o  :

1 – les signes v hiculent des significations transindividuelles, enracin es dans une diachronie linguistique et connot es par des r f rences collectives ;

2 – l'exp rience sociale de la surdit  entra ne des actes sociologiques sp cifiques partag s ;

3 – il existe une communaut  d'exp riences ph nomnologiques, diverses selon les crit res cliniques de la surdit , mais toujours plus proches entre les Sourds que l'exp rience commune aux entendants ;

4 – il existe une endogamie fr quente ;

5 – il existe des anthroponymes gestuels, marqueurs d'une identit . Cependant, la communaut  des Sourds n'est pas une entit  ethnique, sinon par analogie partielle. Elle n'est pas un groupe d termin  sociologiquement (des Sourds peuvent appartenir   des groupes sociologiques diff rents). Elle n'est pas non plus une culture dominante exclusive – les cultures nationales, religieuses, ethniques coexistent avec la culture sourde et sont parfois d'implication plus profonde. La culture sourde est coextensive aux autres cultures, elle ne les suppl e pas. Cette communaut  linguistique et culturelle des Sourds est-elle en voie de disparition ? La question n'est pas absurde puisqu'elle est r guli rement pos e par les associations de Sourds. Sans montrer d'ironie particuli re contre les ethnologues, on pourrait se dire que l'int r t r cent des ethnologues pour la communaut  des Sourds, n'est pas de tr s bon aloi. Il semble bien que cela soit au moment o  elles disparaissent que les cultures deviennent objet de l'anthropologie... Abordons la question sans jugement pr con u et listons les facteurs concourant   la disparition de la communaut  des Sourds et ceux qui contribuent   son maintien.

Le premier facteur est lié à la découverte récente des gènes impliqués dans les surdités génétiques. Il est maintenant possible de réaliser des prédictions précises sur les risques de surdité dans les familles dont l'un des membres a eu une surdité génétique. Il s'ensuit une diminution du nombre de grossesses dans ces familles qui sont informées de ce risque lors des consultations de génétique médicale. Certaines familles ne sont pas influencées dans leur désir d'enfant mais la plupart prennent cette annonce en considération et ne font pas d'autre enfant.

Le deuxième facteur concerne la conjonction entre le diagnostic systématique à deux jours de vie, en maternité, et la possibilité d'implantation précoce avec des systèmes très performants. Ce n'est pas le lieu ici d'expliquer en détail cette conjonction mais de façon générale, il est maintenant clair que des implantations cochléaires dans la première année de vie, bien préparées, bien réalisées, bien suivies, permettent aux enfants sourds d'avoir une perception auditive de grande qualité comparativement aux systèmes prothétiques anciens. Ces enfants entrent dans des processus de développement psychologique et linguistique très différents. Le destin social d'un enfant sourd implanté est actuellement plus ouvert que celui d'un enfant sourd profond non implanté. Il faut avoir des sacrées œillères idéologiques, ou être de mauvaise foi, pour dire désormais le contraire. La réalité de ce constat et sa connaissance par un ensemble large des professionnels et par les familles amènent à la systématisation des implants cochléaires. Dès lors, il est évident que les enfants sourds implantés aujourd'hui, et dont un nombre croissant ont un développement génératif naturel de la langue orale, vont avoir du mal à se reconnaître dans les idéaux et les représentations collectives qui soutiennent la communauté linguistique des Sourds gestuels. Cela ne signifie pas qu'ils soient des entendants. Ils vont constituer une forme nouvelle d'entité sociale. Ils partageront beaucoup plus avec les entendants que ne le faisaient les sourds gestuels, seront plus facilement intégrés sociologiquement et professionnellement, mais seront néanmoins différents des entendants.

Il est possible que les progrès en implantologie (implants binauraux, processeur implanté) viennent réduire encore cette différence. Et l'on n'oubliera pas les avancées dans les thérapies géniques et les reconstitutions d'épithéliums à partir de cellules souches, qui invitent à penser qu'il sera un jour possible de pallier les altérations cochléaires.

Le troisième facteur est lié à l'intégration des enfants sourds dans les écoles suite à la loi de 2005 et, corrélativement, à la disparition progressive des structures éducatives spécialisées – en particulier les internats, lieux historiques de propagation de la culture sourde. Il est encore trop tôt pour prédire la pérennité de cette politique d'intégration – personnellement, nous doutons encore de la légitimité de sa systématisation –, mais l'effet attendu sur la communauté des Sourds risque fort d'être drastique. C'est lorsque les enfants sourds sont éduqués ensemble que se structure la communauté linguistique des sourds signeurs par la transmission des signes, souvent de façon transgénéalogique par les enfants sourds de parents sourds. L'intégration systématique est le facteur le plus négatif à l'encontre de la communauté des Sourds. On ne fera qu'évoquer ici les prises de risque sur le plan psychologique (affectif et cognitif) à considérer un enfant sourd, même implanté, comme un enfant entendant.

**INVERSEMENT, D'AUTRES FACTEURS JOUENT EN FAVEUR
DU MAINTIEN DE L'EXISTENCE DE LA LANGUE DES SIGNES
COMME LANGUE VIVANTE**

Le premier facteur est d'origine étiologique. Il est illusoire de penser que les connaissances dans la transmission génétique, l'amélioration de la périnatalité, les vaccinations, les conseils génétiques et les futures thérapies géniques vont éradiquer totalement la surdité. À la disparition d'une cause étiologique répond souvent, quelques années plus tard, la survenue de nouvelles étiologies. Par exemple, l'étiologique rubéolique est moins fréquente (on la voit encore) mais le CMV (cytomégalovirus) a pris la place. Les progrès en néonatalogie permettant à de nombreux grands prématurés de vivre se payent également en

*La langue
des signes
est une langue
vivante,
elle n'appartient
à personne d'autre
qu'au trésor
des langues
de l'humanité.*

retour de troubles associés dont des surdités profondes. Nous pouvons donc nous attendre au maintien d'une certaine prévalence de la surdité dans la population des jeunes enfants. S'il y a disparition des Sourds, cela ne pourra être du fait de la disparition des surdités car celles-ci continuent à exister, même si leur forme diffère. Enfin, rappelons que, dans la plupart des pays du monde, le développement médical est très loin de l'avancement en Europe ou aux États-Unis. Beaucoup d'enfants sourds du monde n'auront jamais accès ni à la prophylaxie ni aux implants. Beaucoup d'entre eux aussi, malheureusement, n'auront pas accès à une langue des signes structurée faute de sa reconnaissance en tant que langue. Compte tenu de la mondialisation et des migrations, il est plus que probable que les communautés européennes de Sourds se verront grossir de la venue de ces personnes sourdes migrantes. Enfin, l'existence de familles de sourds sur plusieurs générations, inscrites dans une forme de filiation assumée, ne semble pas compromise par les conseils génétiques et il est certain que les enfants sourds de parents sourds continueront à nourrir la langue des signes de nouveaux locuteurs.

Un autre facteur est celui du maintien de la nécessité de l'usage de la langue des signes dans l'éducation de l'enfant sourd. C'est une évidence pour les enfants sourds à troubles associés (en nombre croissant). C'est probable pour les enfants qui sont aujourd'hui orientés en intégration mais qui vont être en difficulté, et vont devoir être réorientés en direction d'écoles spécialisées, malgré la prétention et la naïveté de l'Éducation nationale. C'est certain aussi, à notre avis, pour les enfants sourds implantés qui continuent, pour beaucoup, à avoir besoin de signes pour construire la symbolisation. Le fait est controversé et parfois récusé par certaines équipes d'audiophonologie qui déconseillent l'usage des signes aux parents. Pour nous, la langue des signes est un atout central de l'éducation pour tous les enfants sourds. L'usage précoce de la langue des signes permet aux enfants de rentrer dans le monde de la symbolisation et aux parents de pouvoir rapidement installer une communication avec leur enfant. L'usage de la langue des signes précoce ne préjuge pas que l'enfant deviendra plus tard un sourd adulte signeur. La clinique montre que des enfants sourds implantés utilisant précocement la langue des signes deviennent à l'âge adulte des personnes à l'aise avec la langue orale et pouvant aussi utiliser avec les Sourds la langue des signes. La langue des signes ne disparaîtra donc pas avec la généralisation des implants cochléaires. Pour reprendre une expression ancienne, utilisée par un pédagogue oraliste du XIX^e siècle à l'encontre des signes, et repris ici de mémoire : « Celui qui a goûté une fois au délice du langage gestuel, il ne l'oublie pas. » Peu importe la justesse de la citation, l'idée est exprimée : la langue des signes touche au plus profond de l'énonciation symbolique. C'est bien pour cela qu'elle est l'objet d'une ambivalence forte : répulsion de l'originaire pour certains, séduction de l'universalité pour d'autres.

Le troisième facteur en faveur du maintien de l'existence de la langue des signes tient justement à la fascination qu'elle exerce chez beaucoup d'entendants. On dit qu'il existe en France plus d'entendants connaissant la langue des signes que de sourds signeurs. C'est peut être exagéré car beaucoup d'entendants ne connaissent que des rudiments de la langue des signes. Mais en tout cas, il est certain que la langue des signes continue à susciter un engouement important chez les entendants. La demande est profonde. Elle n'est pas uniquement motivée par le désir de communiquer avec les sourds mais elle relève du désir de connaissance en soi d'une langue visuelle gestuelle. Dès lors, si ce mouvement se poursuit – et l'on ne voit pas pourquoi il s'arrêterait –, on imagine mal la disparition de la langue des signes. Mais il est vrai que ce mouvement entraîne également des modifications avec des phénomènes normaux de contamination linguistique entre le français et la langue de signes. La contamination touche les aspects syntaxiques, avec une majoration des structures type français signé, et le plan lexical, avec la genèse de nouveaux signes pour transcrire les concepts du français. En revanche, de façon remarquable, la structure iconique reste le ferment symbolique de la langue des signes et ne semble pas touchée par les phénomènes de contamination avec une langue orale (non iconique). Enfin, on ajoutera à ce facteur propice le développement des communications numériques, qui assure une fonction de transmission des liens entre les membres de la communauté linguistique des Sourds et permet une diffusion extensive des dictionnaires vidéo de signes au monde entendant.

TROIS FACTEURS D'UN CÔTÉ, TROIS DE L'AUTRE. QUI VA GAGNER ?

Selon nous, et c'est une conjecture personnelle, la communauté linguistique des Sourds va se réduire en volume dans les prochaines décennies. Il y aura moins de Sourds utilisant la langue des signes pour communiquer. Beaucoup d'entre eux seront des personnes présentant, en plus de leur surdité, des troubles associés ou auront eu

des parcours éducatifs déficitaires (du fait des migrations, etc.). D'autres, très minoritaires, seront les enfants sourds de parents sourds et qui ont été élevés dans la culture sourde, plus quelques enfants sourds de parents entendants militants pour la langue de signes. Globalement, son effectif sera en nette diminution.

On assistera en revanche à l'émergence d'une autre forme de communauté, celle des sourds implantés oralisés, qui seront en interaction croissante avec les entendants mais qui auront également besoin de se retrouver entre eux et de créer des liens sociaux particuliers, liés à leur expérience commune de la différence. Dans ces groupes, l'utilisation de la langue des signes ne sera plus un critère discriminant ou identitaire. L'endogamie entre ces personnes sourdes sera en nette diminution mais restera néanmoins présente.

Cependant, la langue des signes restera une langue vivante, objet de curiosité et de désir de la part des entendants, outil privilégié et ludique pour l'éveil linguistique, tant pour les enfants de maternelle que sur un plan plus technique pour l'aide aux enfants en difficulté linguistique (dysphasies, autismes). Enfin, au sein de l'éducation de l'enfant sourd, elle gardera une place primordiale, celle d'une langue permettant de mieux comprendre un certain nombre de vécus phénoménologiques liés à l'expérience de la surdité et d'avoir accès à des universaux sémiotiques utiles, tant sur le plan métalinguistique que pour la communication pragmatique. La langue des signes est une langue vivante, elle n'appartient à personne d'autre qu'au trésor des langues de l'humanité. Elle est certes la langue originaire des Sourds, qui l'ont créée et nourrie de leur génie sémiotique, mais la condition de sa survie sera probablement celle de son déploiement dans le monde entendant.

BIBLIOGRAPHIE

- VIROLE, B. 1989. *Figures du silence*, Paris, L'Harmattan.
 VIROLE, B. 1996. *Psychologie de la Surdit *, De Boeck ; troisi me  dition 2006.
 VIROLE, B. 2009. *Surdit  et sciences humaines*, Paris, L'Harmattan.